

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.fr/961-sans-papiers-immigration-choisie.html>

Sans Papiers - immigration « choisie »

- Thèmes généraux - Immigration, Sans-Papiers -

Date de mise en ligne : vendredi 26 mai 2006

Journal La Mée Châteaubriant

[Le Préfet positif 58 qui voulaient vivre J'étais nu Immigration choisie ? Loi Sarkozy Sarko se voit offrir une porte](#)

_ Ecrit le 14 janvier 2004 :

Préfet discrimination positive

L'Elysée a annoncé, le 8 janvier 2004, qu'un préfet issu de l'immigration serait nommé lors du prochain Conseil des ministres. Le choix ne doit pas être « fondé sur un nom ou une origine », a-t-il expliqué, mais sur « des mérites et des titres » incontestables. Jacques Chirac a évité de recourir au qualificatif « musul- man » (comme l'avait fait Nicolas Sarkozy) qui a une signification religieuse déplacée alors que le débat sur la laïcité est omniprésent.

Selon France-Inter du 10 janvier, il s'agirait de Aïssa Dermouche, directeur de l'école de commerce de Nantes, « bardé de diplômes » et consultant dans le privé pour les affaires sociales. Ce personnage a fait l'objet d'un article satirique dans « La Lettre à Lulu », jamais démenti, en 1996. Voir :

<http://membres.lycos.fr/luluzima/>

et taper « Dermouche » en mot clef

Comme dit un lecteur : « Après tout, en quoi consistera son job, à part les vœux aux corps constitués dans les salons de l'Hôtel départemental ?

– Fermer les yeux sur les installations industrielles explosives, les incinérateurs cancérogènes et l'eau potable bourrée d'antibiotiques, d'antidépresseurs, d'oestrogènes et de métaux lourds (pendant que les Verts, ces grands naïfs, font semblant d'y chercher d'assez inoffensifs nitrates).

– Sourire aux élus locaux qui prennent leurs aises avec la décentralisation féodale, en l'absence de contrôle sérieux des Chambres régionales des comptes, dépourvues de personnel.

– Regarder passer sans réagir les plans de licenciements boursiers.

– Pousser sa police au rendement, quitte à donner un coup de pouce aux statistiques

– Signer chaque semaine son quota d'arrêts d'expulsion et de reconduite à la frontière, pour ces pauvres maghrébins malchanceux qui n'ont pas eu la chance de profiter à temps de l'ascension sociale lorsqu'elle était encore possible, afin de faire carrière comme lui : Balladurien sous Ballamou, Mitterrandôlatre sous Mimi et Sarkoziste aujourd'hui.

Encore un exemple pour notre jeunesse déboussolée qui manque de repères ! »

Luc Douillard (à Nantes)

58 qui voulaient vivre

Ecrit le 28 juin 2000 :

Pays riches, pays pauvres, l'Europe occidentale attire les immigrés comme l'aimant attire la limaille de fer : inéluctablement. Selon l'Office Internationale des Migrations (OIM), le nombre de clandestins « théoriques » pourrait atteindre 19 à 38 millions, soit plus de la moitié de la France. On assiste à un flot croissant de demandes d'asile : que des hommes veuillent vivre, qui pourrait le leur reprocher ? Quand 15 % de la population du globe, trustent 80 % de la richesse mondiale (même s'il y a chez nous aussi des précaires et des pauvres), il ne faut pas s'étonner de voir monter de plus d'hommes à l'assaut de nos citadelles de riches. Par mer ou par route, ils sont des dizaines de milliers à tenter de pénétrer dans l'un des pays d'Europe. En 1999, 10 000 personnes ont été interpellées pour avoir tenté d'entrer en France illégalement par voie maritime. Les autorités portuaires estiment que ce chiffre représente un dixième des clandestins qui arrivent à s'introduire sur le territoire.

Des forces vives

Qu'on ne s'y trompe pas, ces hommes, ces femmes qui veulent venir chez nous, ne sont pas représentatifs de la « misère du monde ». Ces immigrants sont originaires de pays aux économies intermédiaires - où sévit un chômage élevé -, et non des pays les plus pauvres. Pour la plupart, ils sont éduqués, ils sont jeunes. Ce sont les « forces vives » de pays où ils ne trouvent nulle part où s'investir, alors qu'ils n'aspirent qu'à voyager, travailler, faire des rencontres. Ce sont des travailleurs présentant de grandes qualités de « flexibilité », de « mobilité » et de « prise de risque » - tant vantées par le discours néolibéral sur l'« employabilité »...

Sur cet appétit de vivre et de travailler prospèrent des organisations criminelles, des mafias qui exploitent les hommes et les femmes : 58 personnes viennent d'en être victimes. Le lundi 19 juin au matin, quand les douaniers anglais firent ouvrir un camion frigorifique destiné au transport de tomates, ils découvrirent 58 corps sans vie, 58 hommes asphyxiés dans un caisson hermétiquement fermé, quand la température extérieure avoisinait les 30 degrés. Une mort sans doute atroce.

Cette arrivée d'hommes dans des conteneurs n'est pas nouvelle en Angleterre : Douvres est la plaque tournante traditionnelle des transports maritimes en direction du nord de la France et de la Belgique. La Grande-Bretagne connaît actuellement un afflux de demandeurs d'asile ce qui n'est pas sans troubler la relative harmonie raciale dont bénéficiait ce pays depuis vingt ans, : les incidents racistes se multiplient et les manchettes incendiaires des journaux « populaires », stigmatisent ces « illégaux qui s'enrichissent à nos dépens », estimant même : « Il est grand temps de les jeter dehors. » . Un discours qui nous rappelle quelque chose

Des demandes d'asile en forte hausse

La Grande-Bretagne connaît depuis deux ans une augmentation importante du nombre de ses demandeurs d'asile : + 55 % en un an (+ 38 % en France pendant la même période)

Les candidats à l'immigration tentent tous les moyens : train d'atterrissage, camions, wagons. Des organisations criminelles mondiales prospèrent sur ce trafic d'hommes et de femmes qui veulent fuir leur pays ravagé par les guerres, les persécutions et la malnutrition.

Notre chance, à nous, c'est que ces peuples, globalement, ne disposent pas, pas encore, des moyens matériels de faire la guerre : car on peut imaginer que ce serait une guerre à outrance, une guerre de rage, une guerre de pillage,

d'hommes privés de tout, cherchant à accaparer, de force, ce que nous n'avons pas voulu leur donner de bon gré.

Quand on sait qu'il y a 20 ans, l'OCDE (organisme de coopération et de développement économique) avait donné comme objectif aux pays riches, d'affecter 0,70 % de leur Produit National Brut à l'aide au développement, quand on sait que la France atteint péniblement 0,56 %, et qu'elle fait partie des pays les plus généreux, quand on voit la façon dont les grandes puissances, Etats-Unis en tête, agitent sous le nez des plus pauvres de la planète, à coups de publicité, de films télévisés, et d'internet, les images d'un mode de vie qui paraît facile et opulent, comment peut-on, en même temps, refouler durement les hommes qui veulent au moins en ramasser des miettes ?

Qu'on y prenne garde : à terme, s'il n'y a pas une réelle coopération entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres, le monde sera mis à feu et à sang. Seuls s'en sortiront, sans doute, ceux qui dorment sur un coffre-fort bien rempli par la spéculation financière et la criminalité internationale.

Pourquoi l'Angleterre ?

Dans « Politis » du 23 juin 2000, Bernard Langlois explique pourquoi l'Angleterre suscite une telle attirance de la part des citoyens des pays pauvres :

« Le fait d'abord que beaucoup de candidats à l'immigration viennent de ses anciennes colonies d'Orient, que le régime communautariste favorise l'intégration des nouveaux arrivants, ou que l'anglais est devenu le baragouin international.

Mais c'est aussi le pays où règne le plus grand laxisme, où les nouveaux immigrés ont le plus de facilités pour trouver un emploi, le plus souvent pour un salaire misérable - mais toujours mirifique à leurs yeux d'indigents. Ainsi l'Angleterre des working poors (travailleurs pauvres), des hooligans, des friches industrielles, des villes sinistrées, du système de santé en loques, de la vache folle, de la drogue à gogo, l'Angleterre donc fait figure d'Eldorado, à la fois pour les pauvres bougres du monde entier et pour - le paradoxe n'est qu'apparent - les nouveaux culs cousus d'or qui ne veulent pas payer d'impôts. L'Angleterre fait rêver nos patrons : elle est, sur le continent européen, la tête de pont de la planète des singes. »

Les singes

C'était au temps où existait encore une classe ouvrière, un « mouvement ouvrier » organisé avec ses syndicats, ses partis politiques, ses mutuelles ; avec sa culture propre, ses références, son projet de transformation du monde qui passait par le renversement du capitalisme (on divergeait sur les méthodes, pas sur le but) - où donc la lutte des classes était une évidence autant qu'un chemin. C'était hier. Dans la langue verte et populaire, un patron était un « singe ». Aujourd'hui il n'y a même plus de patrons, mais des « entrepreneurs », plus de CNPF, un Medef. C'est plus chic. Moderne. Mais c'est toujours la planète des singes ! (dit Politis)

(écrit le 9 octobre 2002)

J'étais nu ...

Montauban-de-Bretagne, (mais on pourrait dire presque n'importe où en France) le Conseil Municipal, après pétitions et délibération, vient de refuser la création d'un centre d'accueil temporaire pour émigrants.

Les Afghans, on en veut bien si ce sont des enfants malades du coeur que la France, grâce à sa technologie moderne et tout (pas comme ces arriérés) va pouvoir sauver. On en veut bien si, grâce à TF1, cela permet de montrer comme nous sommes bons. Sinon, qu'ils dégagent !

A Montauban-de-Bretagne, il y a une très grosse église, refaite à neuf, de la taille d'un centre d'accueil. On y lit sans doute l'Evangile. Ce livre où le Christ remercie ceux qu'il reçoit dans son paradis :

« J'étais pauvre et tu m'as secouru, j'étais nu et tu m'as vêtu, j'étais prisonnier et tu m'as visité, j'étais étranger et tu m'as accueilli ». De deux choses l'une : où les signataires de la pétition ne vont pas à l'église, ou ils n'ont pas envie d'aller au Paradis. La deuxième peut se comprendre : ils risqueraient d'y retrouver les pauvres qu'ils n'ont pas accueillis.

A Montauban-de-Bretagne on est, précisément, en Bretagne. Bretagne qui fut longtemps une terre d'émigration, peuplée de Bretons qui furent bien contents de trouver, ailleurs sur la Terre, un accueil.

PM BOURDAUD

Ecrit le 10 mai 2006

Immigration choisie ???

« Nos idées gagnent du terrain » se réjouit Jean-Marie Le Pen en attaquant nommément Philippe de Villiers et Nicolas Sarkozy. Ce dernier, en particulier, surfe sur la crise économique qui n'en finit pas de fermer des usines, de jeter les salariés au gré du vent capitaliste, de désespérer les jeunes et moins jeunes qui ne trouvent pas de travail.

A la colère de ces laissés pour compte, il faut donner un exutoire, une raison de lutter. « Luttons donc contre l'étranger » s'est dit M. Sarkozy. Le procédé est ancien et se renouvelle, de Jean de La Fontaine stigmatisant « ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal » jusqu'au régime nazi pourchassant les juifs, les nomades et les personnes handicapées.

De nombreuses associations et partis de gauche (dans le collectif : Unis contre une immigration jetable), mais aussi 45 associations catholiques, se dressent contre ce projet de loi. Le CCFD et le Secours Catholique ont pris la tête de la partie chrétienne de ce front du refus.

Pour autant, il y a fort à faire pour faire comprendre que les pauvres des pays du Sud ou de l'Est et les pauvres de nos villes et de nos campagnes, sont tous victimes du même système : celui qui refuse de partager les richesses, celui qui choisit le fric en méprisant l'homme.

Le projet Sarkozy

Le gouvernement veut réformer le CESEDA (code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et des Demandeurs d'Asile) « pour lutter contre l'immigration subie, et promouvoir une immigration choisie et une intégration réussie ».

Derrière cette apparente volonté d'intégration, se cache un recul des droits liés au respect de la vie familiale et à l'accueil des demandeurs d'asile. Le projet veut d'un côté attirer les étrangers talentueux et compétents, ou utiles pour combler certains besoins de main d'oeuvre, mais de l'autre augmenter les obstacles pour ceux qui doivent

bénéficier des conventions signées par la France sur les droits fondamentaux.

En somme, il veut attirer les étrangers « compétents » en les considérant comme des objets et non pas comme des êtres humains qui veulent avoir, eux aussi, épouse et enfants.

Durcissement des procédures, allongements des délais : le projet mettra en péril les couples d'immigrés et leurs enfants.

Cette réforme développe une étrange conception de l'être humain : seront acceptables les étrangers (la plupart du temps des hommes) utiles à l'essor de l'économie de la France. En revanche, la qualité humaine de cette personne, devient secondaire. Et ne parlons pas des « droits de l'homme » ! C'est pourquoi 45 associations chrétiennes protestent (sans grand écho dans la presse, d'ailleurs !).

Les limites de la Charité

Contre cette protestation des associations chrétiennes, se dressent des « grands hommes » comme le patron de Ouest-France, qui reprend la parole funeste de Michel Rocard : « la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde ».

C'est vrai. Mais qui est responsable de cette misère ? Qu'a fait la France pour combattre cette misère ? Tout le monde sait que le commerce mondial est organisé pour voler les matières premières aux pays pauvres, sans leur donner le juste prix de leurs ressources. Ensuite les « grands » de ce monde, ceux qui ont l'argent qui donne la puissance, ceux qui contrôlent quasiment toute la presse, s'en vont répétant que :

– le système capitaliste est le meilleur (puisqu'il leur réussit !)

– les pauvres sont pauvres de par leur faute

– que les miséreux doivent rester chez eux et ne pas venir manger chez nous les pommes, les tomates, les salades, les légumes qu'ils ont produits pour nous.

La misère

Il y a énormément de miséreux, dans les pays du Tiers-Monde (mais aussi en France). Si on laisse faire les choses comme maintenant, si on ferme les frontières à coups de fusil, si l'on continue à piller les pays pauvres et à acculer leurs populations au désespoir, nous courons à la catastrophe et nul ne s'en sortira ! Même pas les « grands » de ce monde.

Nul ne doit être obligé d'émigrer contre sa volonté. « L'aide au développement dans le monde et l'accueil de l'étranger sont devenus des responsabilités majeures qui supposent une solidarité accrue et une remise en cause de nos modes de vie. En tant que citoyens et chrétiens nous ne pouvons pas accepter la vision d'une société centrée sur elle-même » disent les 45 organisations chrétiennes « qui refusent que des mesures de plus en plus restrictives propulsent des milliers d'hommes et de femmes dans la précarité et le désespoir. ».

Le projet Sarkozy, « c'est une façon de présenter l'étranger comme un poids, comme un gêneur, source de nombreux maux dans notre pays, c'est un vrai projet xénophobe », estime Catherine Teulé, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH).

« Si le projet est accepté, la France deviendra un pays où les étrangers se verront contester le droit de vivre en

famille, de se marier, d'avoir des enfants, d'étudier » dénonce le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés).

« La France deviendra un pays où les étrangers deviendront des outils de la prospérité nationale, jetables après usage », a-t-il ajouté lors de la manifestation qui a réuni 10 à 15 000 personnes à Paris, le 1er mai, autour du collectif « Unis contre une immigration jetable » qui rassemble quelque 500 organisations et partis de gauche.

Le projet Sarkozy crée une nouvelle catégorie de travailleurs étrangers dont la durée du séjour est limitée au bon vouloir de leur patron. De plus, la suppression du droit à la délivrance d'un titre de séjour, pour les étrangers présents depuis au moins dix ans en France, les condamne à l'irrégularité perpétuelle. Le projet sélectionnera également beaucoup plus l'entrée des étudiants étrangers.

Quant aux étrangers en situation régulière, le droit de vivre en famille devient un exploit : le gouvernement prévoit de durcir les conditions du regroupement familial (ressources, logement, avis du maire sur « l'intégration » de la famille). Il jette la suspicion sur les pères étrangers d'enfants français, qui devront justifier de leur paternité.

« A lire le nouveau projet gouvernemental sur l'immigration, pour espérer obtenir et conserver leur titre de séjour les étrangers devront cumulativement être « bien intégrés », bien vus par le maire de leur commune, en bonne entente avec leur conjoint, appréciés par leur patron, disposant d'un bon salaire et d'un grand logement. » dit le collectif qui appelle à signer une [pétition](#).

http://www.contreimmigrationjetable.org/article.php3?id_article=7

[Livre : demandeur d'asile](#)



jetable

La CGT, la CFDT et l'UNSA estiment que le projet de loi Sarkozy sur l'immigration, constitue une « surenchère dangereuse ».

« Nos organisations réaffirment que ce texte porte atteinte aux libertés individuelles et aux principes des droits fondamentaux. Il crée également des inégalités inacceptables dans le droit du travail », déclarent les trois syndicats dans un communiqué commun diffusé le 2 mai,

« Au-delà des impacts directs sur les intéressés, les mesures proposées sur fond de suspicion sont dangereuses car elles alimentent la montée de la xénophobie et des pratiques discriminatoires », ajoutent les syndicats. La CGT, la CFDT et l'UNSA considèrent que le débat sur l'immigration est « instrumentalisé et animé par une surenchère répressive », « Nos organisations », expliquent les syndicats, « refusent d'enfermer le débat de l'immigration dans la seule alternative proposée, celle qui oppose l'immigration subie à l'immigration choisie'. Cette forme de débat jette le discrédit sur tous les migrants et toutes les personnes issues ou supposées issues de l'immigration ».

Mariage Le parcours du combattant

Le projet de loi de M. Sarkozy déploie surtout un arsenal draconien de mesures restrictives qui va précariser l'immigration familiale légale, au nom de la lutte contre les clandestins.

En pratique, la loi fait des mariages mixtes un parcours du combattant. Prenons deux exemples concrets tirés du texte de loi dans son état actuel.

Un Français tombe amoureux d'une Ivoirienne qui fait ses études en France. Il veut l'épouser. Elle doit d'abord retourner à Abidjan demander un visa long séjour, désormais obligatoire avant tout mariage mixte. En cas de refus du consulat, la procédure de recours peut prendre un an, voire trois devant le Conseil d'Etat ! Si au contraire elle parvient à décrocher rapidement le visa, elle pourra revenir en France convoler avec son fiancé.

Mais elle devra faire renouveler chaque année sa carte de séjour. Et ce pendant trois ans minimum avant de pouvoir prétendre à la carte de résident de dix ans. Surtout, ce précieux sésame ne lui sera plus accordé de plein droit, mais à la discrétion de la préfecture, chargée d'apprécier sa « condition d'intégration » (niveau de français, respect des valeurs de la République...). Avec avis du maire obligatoirement consulté ! Pourvu qu'il n'ait rien contre les immigrés...

Autre cas : un Belge établi à Paris, qui veut épouser une Chinoise. En tant que ressortissant de l'Union européenne résidant en France, il se verra appliquer la jurisprudence de la Cour des communautés européennes de Luxembourg, qui n'impose aucun visa long séjour préalable à un mariage mixte. Morale : un Belge, un Anglais ou un Allemand pourra épouser sur-le-champ en France une étrangère extra-européenne quand un Français ne le pourra pas !

Dès que ce genre de cas est soulevé par les associations, les syndicats ou les Eglises, très remontées sur le sujet, M. Sarkozy, ou le député Thierry Mariani, rapporteur de la loi, répondent qu'ils sont ouverts au dialogue et lâchent des concessions symboliques sous forme d'amendements, Ainsi le délai de recours porté de quatre jours à un mois en cas de refus de titre de séjour, lequel sera désormais automatiquement assorti d'avis d'expulsion par lettre !

(extrait du Canard Enchaîné du 3 mai 2005)

10 ans : plus d'espoir

L'article 6 du projet de loi Immigration et intégration, a été voté le vendredi 5 mai par l'Assemblée Nationale. Ce texte abroge la régularisation de plein droit des sans-papiers après dix ans de résidence en France.

« Régulariser au bout de dix ans c'est apporter une réponse à des situations extrêmement difficiles. Il s'agit de prendre en compte des cas humains, de reconnaître l'intégration de fait des personnes », a dit Patrick Braouezec (PCF), soutenu par Jean-Christophe Lagarde (UDF) et Etienne Pinte (UMP).

« S'il n'est plus possible de les régulariser, on les condamnera à la clandestinité perpétuelle, livrant des gens corvéables aux réseaux de travail illégal et aux marchands de sommeil », a insisté M. Lagarde. Socialistes, verts et communistes ont, en vain, tenté de convaincre le gouvernement de revenir sur l'abrogation de ce dispositif

Ecrit le 24 mai 2006

En Afrique, Sarko se voit offrir une porte

La loi Sarkozy sur « l'immigration choisie » a finalement été votée par le Parlement français, le mercredi 16 mai sous le titre « -immigration et intégration ». Opposer immigration familiale et immigration de travail n'a aucun sens.

Pourquoi l'immigration familiale serait-elle « subie » quand l'immigration de travail serait « choisie » ? Choisie par qui ? Dans quel but ? Peut-on croire que ces jeux de mots peuvent changer la réalité ? Les pauvres hères du Sahel, en route vers les côtes espagnoles, ne comprendront pas ce langage. Pour eux, l'Europe est et restera une forteresse à prendre. Les émigrés du désespoir continueront de partir, à tout prix, au péril de leur vie, créant ainsi des tensions plus fortes en France.

Le projet Sarkozy vise à rejeter sur l'immigré la cause des difficultés de la société française. Il est un moyen de mettre en concurrence les salariés français avec les salariés non-français qui seront, eux, privés de droits fondamentaux et de la stabilité (droit au séjour).

Les employeurs disposeront ainsi d'un volant de salariés démunis de droits et des possibilités de faire valoir le peu de droits qui leur sont attribués. Curieusement il n'est pas prévu d'indemnisation financière de la part de la France. Etrange ! L'univers impitoyable du football professionnel a réglé ce problème depuis longtemps. Qui veut s'attacher les services d'un joueur formé ailleurs paie des compensations financières au club qui l'a formé. Les règles de la mondialisation ne devraient-elles pas aussi s'appliquer à ce secteur ?

Un collectif d'associations s'est mis en place en France pour protester contre cette loi. Il parle d'une immigration de classe, symbolisée par la carte « Compétences et Talents ». Ainsi, le titre de séjour « étudiant » voit ses conditions d'obtention orientées vers une sélection renforcée des « meilleurs éléments ». Cette réforme est une attaque générale contre les classes populaires.

Un exemple, face à la pénurie de médecins qui s'annonce en France, verra-t-on l'importation de médecins africains, munis de contrats précaires, qui feront le bonheur de l'hôpital public français, tandis que les les trois quarts des pays d'Afrique subsaharienne sont loin d'atteindre le minimum recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : 1 médecin pour 5 000 habitants (1 pour 300 en France).

Ce « siphonnage » de la médecine africaine n'est pas sans conséquence sur l'état sanitaire de l'Afrique. L'OMS dénonce régulièrement le rôle néfaste de cette « fuite des cerveaux » dans l'aggravation des pandémies de sida, de tuberculose et de paludisme qui se sont soldées, au cours des vingt-cinq dernières années, par un abaissement de l'espérance de vie dans dix-sept pays africains. La santé n'est malheureusement pas un cas isolé. L'exode des compétences africaines frappe tous les domaines.

La politique d'immigration choisie que la France s'apprête à appliquer reviendra de fait à encourager **la fuite des cerveaux** et, partant, à l'aggraver, sans résoudre quoi que ce soit :

– d'abord, parce que 60 % de la population africaine a moins de 25 ans. La jeunesse africaine peut être une grande chance si on lui offre des perspectives d'avenir, mais également une grande menace si elle se sent privée de toute opportunité.

– Ensuite, parce que « l'immigration choisie » équivaldrait de fait à « refuser à l'Afrique le droit au développement ». La « fuite des cerveaux » est en effet une conséquence du sous-développement, elle en est également l'une de ses causes les plus décisives. Il est urgent de briser ce cercle vicieux.

En visite au Mali, Nicolas Sarkozy s'est heurté à une ferme opposition. Un quotidien malien n'a pas hésité à titrer en Une : « Un raciste dans nos murs ». Aux centaines de Bamakois qui manifestaient contre sa venue, M. Sarkozy a

expliqué que « la France n'a pas économiquement besoin de l'Afrique ». La réponse est venue sous forme d'une phrase pleine de sagesse, d'ironie. Le président Amadou Toumani Touré a offert à l'auteur de l'immigration « choisie » une porte Dogon en lui disant : « Vous voyez, vous pouvez l'ouvrir ou la fermer comme vous voulez ! ».

Après le Mali M. Sarkozy s'est rendu au **Bénin** pour une courte visite, où Il a vanté les avantages de sa loi sans trop de conviction devant un auditoire poli mais hostile. Des députés béninois ont même refusé d'aller déjeuner avec M. Sarkozy « qui n'est pas un ami ».